COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Présentation synthétique

Des dépenses de fonctionnement en appui des besoins de la population

En 2021, le Département a fait face à une forte croissance de ses charges de fonctionnement qui ont progressé de près de 20 M€ à périmètre constant par rapport à 2020.

Les principales augmentations concernent :

- Les dépenses liées à l'Aide Sociale à l'Enfance (+ 5,9 M€, soit + 8,4 %), Les jeunes accueillis à l'ASE sont plus nombreux et leur situation de plus en plus complexe, ce qui a un impact sur le coût de l'hébergement.
- Les dépenses de ressources humaines (+ 4,8 M€, soit + 4,2 %). Cette hausse s'explique en particulier par le choix de mettre en place des agents temporaires dans les collèges pour appliquer des protocoles spécifiques dans le cadre de la crise sanitaire.
- Le soutien au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Charente-Maritime (+ 1,8 M€, soit + 5,4 %).
- La contribution nette de la Charente-Maritime au fonds de péréquation des droits de mutation à titre onéreux augmente de 17,6 % en 2021 (+ 3,2 M€).

Les dépenses sociales représentent le premier poste de dépenses du Département (59 % des dépenses de fonctionnement).

En 2021, le Département a décidé de régler les factures du Revenu de Solidarité Active (rSa) volontairement non honorées depuis 2016. Les crédits pour le rSa étaient en effet plafonnés à 90 M€ pour protester contre la non-compensation de l'Etat de la charge que représentent pour le Département les Allocations Individuelles de Solidarité (Revenu de Solidarité Active, Allocation Personnalisée pour l'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap). Un contentieux est toujours en cours. La dépense liée au rSa s'élève donc à 114,6 M€ en 2021, contre 90 M€ les années précédentes. La reprise des provisions qui avaient été constituées ces dernières années a permis de faire face à cette dépense exceptionnelle.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (M€)	2020	2021	Evolution
Dépenses réelles ordinaires	534,307	554,046	3,69%
Finances (hors provisions), SDIS, péréquation	196,076	204,960	4,5%
Solidarités sociales (hors rSa)	284,410	296,290	4,2%
Eau, agriculture, environnement*, mer	4,596	4,336	-5,7%
Infrastructures, numérique, mobilité, bâtiments	19,826	17,780	-10,3%
Affaires scolaires et enseignement supérieur	15,101	15,536	2,9%
Culture, sport, tourisme, jeunesse, communication	14,298	15,144	5,9%
Dépenses réelles exceptionnelles	109,249	145,194	32,90%
Provisions budgétaires	1,561	28,257	
Dépenses de la crise dues au Covid-19	10,171	2,360	
Allocations d'insertion (rSa)	90,005	114,577	
Ecriture d'apurement de rattachements	7,512	-	
Dépenses réelles de fonctionnement totales	643,556	699,240	8,65%

^{*} L'essentiel des dépenses liées à l'environnement est effectué dans le budget annexe de la taxe d'aménagement qui est en progression.

Des recettes de fonctionnement dynamiques

La forte augmentation des charges a été financée grâce à une hausse conséquente des recettes réelles de fonctionnement : ces dernières augmentent de près de 8 % à périmètre constant, soit + 59,7 M€. Avec la reprise d'une provision de 34,592 M€ et des écritures exceptionnelles d'apurement de rattachement, la hausse est de 13,1 %.

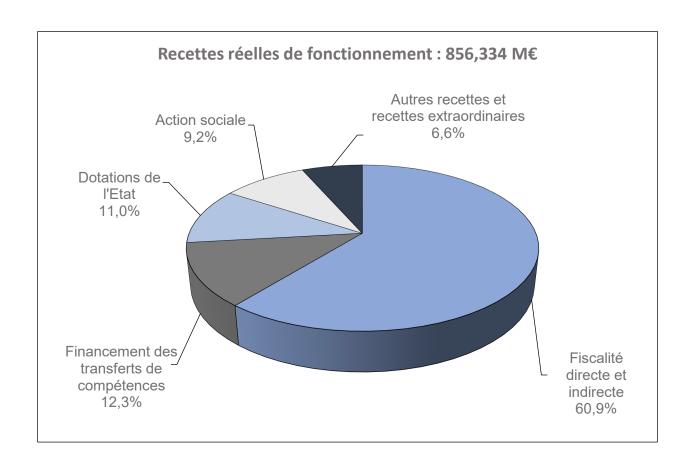
L'essentiel de cette croissance résulte du fort dynamisme des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) qui ont augmenté de 30 % par rapport à 2020 (+ 55 M€ supplémentaires) pour atteindre un total de 235,4 M€. A présent, les DMTO représentent plus de 27 % des recettes de fonctionnement, contre 23,8 % en 2020.

En revanche, pour la première année, le Département n'a pas bénéficié du dynamisme de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui a été transférée au bloc communal. La fraction de TVA perçue en compensation en 2021, soit 179,5 M€, correspond au produit de référence de la taxe foncière 2020. De fait, l'année 2021 a été une "année blanche".

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (M€)	2020	2021	Evolution
Fiscalité directe et indirecte	464,339	521,149	12,23 %
Dotations de l'Etat	94,768	94,322	-0,47 %
Financement des transferts de compétences	103,003	105,249	2,18 %
Action sociale	77,635	78,787	1,48 %
Autres recettes (participations, cessions)	14,822	14,722	-0,68 %
Recettes « exceptionnelles »*	2,436	42,105	
Recettes réelles de fonctionnement totales	757,003	856,334	13,12 %

^{*} il s'agit des provisions et d'une écriture d'apurement de rattachement exceptionnelle en 2021.





Un haut niveau d'investissement

Les dépenses d'investissement hors dette ont atteint un niveau particulièrement élevé en 2021 : elles augmentent de 21,1 M€, passant de 129,6 M€ en 2020 à 150,7 M€. 54,6 M€ ont été consacrés à la voirie départementale, dont plus de 21 M€ pour la réfection du réseau routier. 11,4 M€ ont été dépensés pour la réhabilitation des collèges et leur équipement numérique. Le parc immobilier a fait l'objet de travaux de construction et de réhabilitation à hauteur de 6,1 M€ contre 4,3 M€ en 2020. Les principales opérations conduites en 2021 concernent l'aménagement du centre archéologique à Saint-Césaire, le bâtiment de la Délégation Territoriale du Pays Royannais et la restructuration du musée aéronautique de Rochefort. Par ailleurs, certains centres de secours entrent dans la phase opérationnelle sur les sites de Saint-Aigulin et Lagord tandis que les études se sont poursuivies sur le centre de Saint-Porchaire.

Les travaux du plan digues se sont intensifiés en 2021. Ce sont plus de 8,7 M€ qui ont été dépensés avec le démarrage des travaux sur la digue de retrait de la réserve d'Yves et l'édification d'un ouvrage de protection au village des Bouchôleurs, le confortement de la digue ouest de Charron-Esnandes et les travaux dans le secteur de Fosse de Loix à La Couarde. Les chantiers de l'Ile d'Aix – secteur Tridoux et secteur de Boyardville - La Perrotine se sont achevés.

En matière de subvention d'équipement, le bloc communal a reçu en 2021 18,3 M€ d'aides, somme équivalente à 2020.



Les aides aux associations et autres partenaires sont en forte progression (+ 3,7 M€) et atteignent 12,6 M€. Parmi ces aides, 7,7 M€ ont été versés à nos délégataires chargés du déploiement de la fibre numérique et du réseau Haut Débit en Charente-Maritime, 2,5 M€ attribués aux bailleurs sociaux pour favoriser le logement des plus modestes et 1,5 M€ à destination des associations et organismes chargés de mettre en valeur les lieux culturels et les activités sportives.

Les autres organismes publics ont bénéficié de 5,5 M€ d'aides dans le cadre des programmes d'équipement rural et assainissement (Unima, Eau 17, Associations Syndicales Autorisées), 5,6 M€ à la SNCF, l'Université de la Rochelle, le Grand Port Maritime pour les opérations réalisées dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région et 9,5 M€ en direction des budgets annexes des ports en particulier pour le financement du port de La Cotinière.

Le remboursement du capital de la dette a atteint 36,5 M€. L'avance sur les DMTO versée en 2020 par l'Etat (9,2 M€) a été remboursée et une opération de refinancement d'un emprunt bancaire permettra d'économiser 0,225 M€ sur la durée résiduelle du contrat.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (M€)	2020	2021	Evolution
Dépenses d'investissement hors dette	129,574	150,732	16,3%
Investissements directs	74,487	80,394	7,9%
Opérations pour le compte de tiers	6,847	11,594	69,3%
Subventions d'équipement versées	45,054	53,048	17,7%
Autres	3,186	5,696	78,8%
Dette	36,312	55,479	52,8%
Remboursement du capital de la dette	36,312	36,459	0,4%
Avance de l'Etat sur les DMTO	-	9,220	
Refinancement de la dette	ı	9,800	
Dépenses réelles d'investissement totales	165,886	206,211	24,3%

Ce programme d'investissement a été financé par un emprunt de 35 M€ en 2021, près de 17 M€ de dotations de l'Etat (FCTVA…) et 8,9 M€ de participations et subventions (dont 2,1 M€ au titre du plan digues). L'essentiel de la dépense est ainsi porté par l'autofinancement.

<u>Une situation financière très satisfaisante mais fortement dépendante du marché de l'immobilier</u>

L'épargne nette du Département, qui mesure la capacité à financer les investissements par des ressources propres, s'établit à 111,4 M€ et progresse de 34 % par rapport à 2020, année de repli en raison de la crise sanitaire. L'amélioration de l'épargne est directement liée au dynamisme des Droits de Mutation à Titre Onéreux.

L'encours de dette du Département s'établit au 31 décembre à 385,5 M€, en baisse de 1,5 M€ par rapport à 2020. Depuis fin 2015, la dette du Département a diminué de plus de 30 M€ (-7,2 %). La dette par habitant s'élève à 582 € (contre 586 € en 2020). Le ratio de solvabilité passe de 3,41 ans en 2020 à 2,45 ans en 2021 grâce à l'augmentation des recettes de fonctionnement et au désendettement de ces dernières années.

Depuis la dernière réforme fiscale, les Départements sont privés de levier fiscal. Les deux principales recettes, DMTO et TVA, sont particulièrement sensibles à la conjoncture. C'est pourquoi le Département doit maintenir un niveau élevé d'excédents en cas de retournement de conjoncture.

